



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 18 juin 2026
Portant réglementation du stationnement et de la circulation
Lors de la kermesse organisée par l'Amicale des Ecoles
Le vendredi 19 juin 2026 – Square Jeu de Paume

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants ;
- Vu le Code du commerce, notamment les articles L310-2 et R310-8 ;
- Vu, le Code de la Route et notamment son article R417-10 ;
- Vu l'organisation par l'Amicale des écoles d'une kermesse le vendredi 19 juin 2026 sur le domaine public ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules à l'occasion de cette manifestation au Square du Jeu de Paume.

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit : à partir du vendredi 19 juin 2026 à 8h00 jusqu'au samedi 20 juin 2026 à 8h00 :

- Rue du Jeu de Paume
- Rue des Remparts
- Place Bernard (côté grange Bernard)

Article 2^{ème} : La circulation exception faite de ceux des Sapeurs-Pompiers, Gendarmes, Médecins, Ambulanciers, Infirmiers et SAMU sera interdite ; rue du Jeu de Paume, rue des Remparts, Place Bernard (côté grange Bernard) du vendredi 19 juin 2026 à 8h00 jusqu'au samedi 20 juin 2026 à 8h00.

Article 3^{ème} : Les barrières et panneaux matérialisant cette réglementation seront mis à disposition par les services techniques de la commune et mis en place par les organisateurs.

Article 4^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Chef de Gendarmerie d'Henrichemont
- Le Responsable des Services Techniques de la commune
- SDIS 18 – SAMU 18
- Les organisateurs sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260618-2026-80-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026

Le Maire

Frank JANSONNIE



Publié sur le site internet de la commune le 18.06.2026